



Une rue du quartier juif de la ville de Gérone (Espagne) la ville de Nahmanide.

## Une leçon de Nahmanide

### Sainteté et éthique du comportement

*A propos du verset « vous serez saints », Rabbi Moshé ben Nahman (Nahmanide) offre une lecture intéressante.*

*La sainteté signifierait se limiter dans la jouissance du monde, même dans les domaines où la Torah n'a pas posé d'interdit. L'analyse se fonde sur une pertinente approche psychologique de l'homme.*

### ויקרא פרק יט

(ב) דבר אל כל עדת בני ישראל ואמרת אלהם קדשים תהיו כי קדוש אני יקוק אלהיכם:

### רמב"ן

והענין כי התורה הזהירה בעריות ובמאכלים האסורים והתירה הביאה איש באשתו ואכילת הבשר והיין, א"כ ימצא בעל התאווה מקום להיות שטוף בזמת אשתו או נשיו הרבות, ולהיות בסובאי יין בזוללי בשר למו, וידבר כרצונו בכל הנבלות, שלא הוזכר איסור זה בתורה, והנה יהיה נבל ברשות התורה:

לפיכך בא הכתוב, אחרי שפרט האיסורים שאסר אותם לגמרי, וצוה בדבר כללי שנהיה פרושים מן המותרות. ימעט במשגל, כענין שאמרו (ברכות כב א) שלא יהיו תלמידי חכמים מצויין אצל נשותיהן כתרנגולין, ולא ישמש אלא כפי הצריך בקיום המצוה ממנו. ויקדש עצמו מן היין במיעוטו, כמו שקרא הכתוב (במדבר ו ה) הנזיר קדוש, ויזכור הרעות הנזכרות ממנו בתורה בנח ובלוט. וכן יפריש עצמו מן הטומאה, אע"פ שלא הוזהרנו ממנה בתורה, כענין שהזכירו (חגיגה יח ב) בגדי עם הארץ מדרס לפרושים, וכמו שנקרא הנזיר קדוש (במדבר ו ח) בשמרו מטומאת המת גם כן. וגם ישמור פיו ולשונו מהתגאל ברבוי האכילה הגסה ומן הדבור הנמאס, כענין שהזכיר הכתוב (ישעיה ט טז) וכל פה דובר נבלה, ויקדש עצמו בזה עד שיגיע לפרישות, כמה שאמרו על רבי חייא שלא שח שיחה בטלה מימיו:

### Lévitique chapitre 32, versets 11

2 - "Parle à toute la communauté des enfants d'Israël et dis-leur: Soyez saints! Car je suis saint, moi l'Éternel, votre Dieu.

### Nahmanide (Gérone 1194 – Jérusalem 1270)

Voici le sens de cette sainteté: à savoir que la Torah nous a mis en garde concernant des unions sexuelles et des nourritures illicites, par contre elle a autorisé les relations entre un homme et sa femme de même la consommation de viande et de vin. De ce fait, l'homme passionné trouvera de quoi assouvir avec débordement sa sexualité avec sa femme ou avec de nombreuses épouses, de même il pourrait s'enivrer de vin et se gaver de viande. Il pourra de même préférer toutes sortes d'insanités, puisque la Torah ne l'interdit pas explicitement. Ainsi il sera tortueux dans le domaine licite de la Torah.

C'est pourquoi le verset vient apprendre, après avoir détaillé des interdits majeurs, qu'il faut de manière générale s'éloigner des excès même dans ce qui est licite. Ainsi il diminuera les

relations intimes, selon le propos de nos sages (TB Bérakhoth 22 b) « que les disciples des sages ne soient pas auprès de leur épouse comme un coq au milieu des poules » c'est-à-dire qu'il ait des rapports nécessaires pour l'accomplissement de la mitsva (la jouissance de la femme et l'engendrement). De même, il se sanctifiera en buvant le vin avec modération, comme le précise le verset à propos du nazir appelé « saint » (Nb VI, 5) en se souvenant des inconduites de Noé et de Loth. De même, il s'écartera de l'impureté, bien que la Torah ne l'ait pas exigé (en effet, il n'est demandé d'être pur uniquement pour aller au Temple, sinon la personne peut rester en état d'impureté), comme il est dit (TB Haguiga 18 b) « les habits de l'ignorant sont source d'impureté pour les pharisiens », de même que la nazir est appelé « saint » par le fait qu'il s'écarte de l'impureté. De même, il gardera sa bouche et sa langue en se dégradant par un excès de grasse nourriture et de paroles inconvenantes, comme le mentionne le verset (Isaïe IX, 16) « et toute langue exprime des insanités ». Et il se sanctifiera dans tout cela jusqu'à arriver à une séparation, comme on dit à propos de Rabbi Hiyya qu'il ne proféra jamais une parole vaine de toute sa vie.



*Le lavage des mains avant le repas n'est pas seulement un acte d'hygiène, il rappelle les purifications exigées avant de prendre son repas dans le Temple. Depuis la destruction du sanctuaire de Jérusalem, la table familiale est devenue l'autel et l'ablution (nétilat yadīm) une préparation spirituelle.*

Source : [Pentateuque Lévitique ch. 19, v. 2, \(Kedoshim - קדושים\)](#) et Philippe Haddad